

Le Fonds du siècle vert de McGill

Forgé pour soutenir l'investissement durable

La protection de l'environnement et la durabilité sociale figurent au cœur des priorités de l'Université McGill. Soucieuse d'apporter sa pierre à l'édifice, l'Université mobilise ses chercheurs, repense le mode d'exploitation de ses campus, modifie ses méthodes d'enseignement, et adapte sa gestion des ressources matérielles, humaines et financières.



Consciente du fait qu'un nombre croissant de philanthropes partagent les mêmes aspirations, l'Université a le plaisir de proposer une option d'investissement avant-gardiste aux donateurs qui versent une dotation de 100 000 \$ ou plus. En effet, ces derniers pourront désormais placer leur don dans une partie particulière du fonds de dotation global de l'Université : le **Fonds du siècle vert**.

Dans cette perspective, l'Université McGill n'hésitera pas à poser des questions épineuses et à remettre en cause les idées préconçues. Elle s'attachera tout particulièrement à intégrer les enjeux liés au développement durable et au climat à sa mission d'enseignement, de recherche et d'engagement communautaire.

Les avoirs du **Fonds du siècle vert** sont investis dans un fonds d'actions mondiales bien diversifié excluant les sociétés qui produisent ou qui stockent des combustibles fossiles, ou qui produisent de l'énergie à



Forgé par
McGill

Pourquoi McGill a-t-elle créé le *Fonds du siècle vert*?

En 2016, sur la recommandation du Comité consultatif chargé des questions de responsabilité sociale, le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill a demandé au Comité des placements de constituer un fonds d'investissement socialement responsable à l'intention des donateurs intéressés par ce type de fonds. En mars 2017, l'Université a effectué un premier placement de cinq (5) millions de dollars dans le *Fonds du siècle vert*.

Qui peut investir dans le *Fonds du siècle vert*?

Tout donateur qui verse une nouvelle dotation de 100 000 \$ ou plus à l'Université McGill peut choisir d'affecter son don au Fonds.

Est-il possible de transférer des dons antérieurs dans le *Fonds du siècle vert*?

Non. Cette option de placement ne s'applique qu'aux **nouveaux dons**. Les donateurs ne peuvent pas demander le transfert de fonds de dotation existants vers le nouveau Fonds. Il en va de même pour les promesses de dons partiellement remplies.

Le rendement du *Fonds du siècle vert* a-t-il une incidence sur le fonds de dotation global?

Lorsqu'un donateur affecte son don au *Fonds du siècle vert*, la somme reçue est investie conformément aux directives du Fonds. Les gains et les pertes du Fonds sont mis en commun avec ceux du fonds de dotation global, dont la valeur et le rendement permettent de calculer la distribution des revenus et la croissance du capital des donateurs, respectivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

info.alumni@mcgill.ca

Université McGill – Avancement universitaire
1430, rue Peel
Montréal (Québec) H3A 3T3

Tél. : 514 398-5560
philanthropie.mcgill.ca



Forgé par McGill: LA CAMPAGNE DE NOTRE TROISIÈME SIÈCLE

Le virage écologique

La création du *Fonds du siècle vert* de McGill n'est que l'une des nombreuses mesures qu'a prises l'Université en matière de développement durable ces dernières années.

Sur la voie d'un campus durable

- En 2019, *Vision 2020*, stratégie de développement durable « ambitieuse, mais réaliste », a valu à l'Université le prix *International Green Gown Awards*; cautionné par ONU Environnement, ce prix faisait d'elle l'institution durable de l'année.
- Depuis 2002, l'Université McGill a investi plus de 26 millions de dollars dans divers projets de gestion énergétique, réduisant ainsi de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre.
- Depuis 2010, le **Fonds des projets de durabilité** de McGill, le plus important du genre au Canada, a permis la distribution de plus de 10 millions de dollars de capitaux d'amorçage en soutien au lancement de plus de 250 projets citoyens de développement durable à l'initiative d'étudiants, de professeurs et de membres du personnel.

Un enseignement et des travaux de recherche porteurs

- De concert avec leurs 950 étudiants aux cycles supérieurs et boursiers postdoctoraux, plus de 180 chercheurs répartis dans sept facultés et 22 départements étudient le développement durable dans un large éventail de domaines.
- Entre 2013 et 2018, ces chercheurs ont reçu 240 millions de dollars en financement externe.
- De nombreux cours axés sur le développement durable ont été intégrés aux programmes des différents cycles d'études des facultés des sciences de l'agriculture et de l'environnement, des arts, de génie, de gestion et des sciences.